

DELIBERATION PORTANT SUR
LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES 2026-2027 DE L'ECOLE D'ECONOMIE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 8 SEPTEMBRE 2026,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 26 mai 2026 portant élection du Président de l'université, Mathias BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de François MARTIN, Vice-président chargé de la formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2026-2027 en annexe des formations suivantes portées par l'Ecole d'Economie :

- Licence Economie + LAS 3
- Master Economie du développement

Membres en exercice : 44
Votes : 38
Pour : 38
Contre : 0
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Le 29 septembre 2026



ÉCOLE D'ÉCONOMIE
Université Clermont Auvergne

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2026 - 2027

Licence Economie

Parcours 1 : Analyse et Politique Economiques (APE)
Parcours 2 : Economie parcours international
Parcours 3 : Economie du Développement (ED)
Double licence Compta-fi/APE

Conseil de Gestion : 11 juin 2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Emilie Caldeira** (emilie.caldeira@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Niveau 1 Economie	Anne Viallefont	anne.viallefont@uca.fr
Niveau 2 Economie	d'identification - Dans l'attente : Emilie	emilie.caldeira@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Analyse et politique économique" (APE)	Damien Cubizol	damien.cubizol@uca.fr
Niveau 1-2-3 Economie parcours international	Marie-Eliette Dury	m-eliette.dury@uca.fr
Niveau 3 Economie Parcours "Economie du développement" (ED)	Florent Bresson	florent.bresson@uca.fr

Contacts en scolarité		
Responsable Administrative	Aurelie Druel	aurelie.drue@uca.fr
Responsable de scolarité	scola.deg@uca.fr	
Niveau 1 Licence Economie	Jérôme Bonjean	scola.l1.deg@uca.fr
Niveau 2 Licence Economie	Sandra Graveline	scola.l2.deg@uca.fr
Niveau 3 Licence Economie	Caroline Dain	scola.l3.deg@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	Non contrôlée sauf le parcours international pour les CM assurés en langue anglaise par appel. Contrôlée par un appel. Distinction absences justifiées / injustifiées. Défaillance à la première absence injustifiée.
Assiduité aux TD	Non contrôlée.
Assiduité aux TP	Non concerné
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.

La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	En cas d'absence justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non programmée évaluée en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par épreuve évaluée en EvC sera proposée. En cas d'absence à l'épreuve de substitution en Evc, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance. En cas d'absence non justifiée à une épreuve évaluée en EvC programmée, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en évaluation de seconde chance.
--	--

Pour les LAS 3, se référer aux Informations générales et aux règles des examens spécifiques en annexe

Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI SI dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : à partir de la 3ème absence (ou de la 2ème absence pour des TD dont le volume est inférieur à 15h) aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Le stage complémentaire est facultatif dans la mention économie. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage.	Sa durée est au minimum de 4 semaines.	Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'examens.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation :

Niveau 1 Economie : Anne Viallefont (anne.viallefont@uca.fr);

Niveau 2 Economie : Florent Bresson (florent.bresson@uca.fr) ;

Niveau 3 Economie : Damien Cubizol (damien.cubizol@uca.fr) (APE), Marie-Eliette Dury (m-eliette.dury@uca.fr) (parcours international) et Florent Bresson (florent.bresson@uca.fr) (ED)

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Parcours Economie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	Modalité 1 : UE 1 B 1 a, UE 1 B 2 a, UE 2 B 1 a, UE 2 B 2 a, UE 2 B 3 a Modalité 2 : UE 1 B 1 b, UE 1 B 2 b, UE 2 B 1 b, UE 2 B 2 b, UE 2 B 3 b, UE 2 B 4 b Modalité 3 : UE 1 B 1 c, UE 1 B 2 c, UE 2 B 1 c, UE 2 B 2 c, UE 2 B 3 c, UE 2 B 4 c	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C D 1, UE 1 C D 2, UE 1 C S 1, UE 1 C S 2, UE 1 C G 1, UE 1 C A 1, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 1 - Economie parcours international					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 1 A 1, UE 1 A 2, UE 1 A 3, UE 2 A 1, UE 2 A 2, UE 2 A 3, UE 2 A 4	36	X		
B	UE 1 B 1, UE 1 B 2, UE 2 B 1, UE 2 B 2, UE 2 B 3	12	X		
C	UE 1 C E 1, UE 1 C E 2, UE 1 C G 1, UE 1 C G 2, UE 2 C E 1, UE 2 C E 2, UE 2 C G 1, UE 2 C G 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Parcours Economie					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 C E 1, UE 3 C E 2, UE 3 C D 1, UE 3 C D 2, UE 3 C S 1, UE 3 C S 2, UE 3 C P 1, UE 3 C P 2, UE 3 C A 1, UE 3 C A 2, UE 4 C E 1, UE 4 C E 2, UE 4 C D 1, UE 4 C D 2, UE 4 C S 1, UE 4 C S 2, UE 4 C P 1, UE 4 C P 2, UE 4 C P 3, UE 4 C A 1, UE 4 C A 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Niveau 2 - Economie parcours international					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 3 A 1, UE 3 A 2, UE 3 A 3, UE 3 A 4, UE 3 A 5, UE 4 A 1, UE 4 A 2, UE 4 A 3, UE 4 A 4	38		X	Peut compenser B et C
B	UE 3 B 1, UE 3 B 2, UE 4 B 1	10	X		
C	UE 3 C E 1, UE 3 C E 2, UE 4 C E 1, UE 4 C E 2	12	X		

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Santé et Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires en économie et santé**)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politique Economiques					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Bloc A (**Economie**) - Bloc B (**Techniques quantitatives et finance**) - Bloc C (**Compétences transversales**)

Niveau 3 - Economie parcours international					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3	29		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 6 B	15	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	16	X		

Niveau 3 - Parcours Economie du Développement					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 5 C, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	31		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 5 B 2, UE 5 B 3, UE 6 B 1, UE 6 B 2	19	X		
C	UE 5 C, UE 6 C 1, UE 6 C 2, UE 6 C 3	10	X		

Bloc A (**Economie**) - Bloc B (**Techniques quantitatives et finance**) - Bloc C (**Compétences transversales**)

Niveau 3 - Parcours Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
A	UE 5 A 1, UE 5 A 2, UE 5 A 3, UE 5 A 4, UE 6 A 1, UE 6 A 2, UE 6 A 3, UE 6 A 4	32		X	Peut compenser B et C
B	UE 5 B 1, UE 6 B 1, UE 6 B 2	10	X		
C	UE 5 C 1, UE 5 C 2, UE 5 C 3, UE 6 C 1, UE 6 C 2	18	X		

Bloc A **Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance** (bloc fondamental),

Bloc B **Compétences Relationnelles et Linguistiques** (bloc transversal),

Bloc C CF **Compétences Complémentaires en Economie Finance** (bloc complémentaire),

Bloc D **Compétences Professionnelles** (Stage Complémentaire)

NIVEAU 1 - Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 34 crédits
 Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 1 A 3 - Grandes fonctions de l'entreprise	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	B	Cours selon modalités pédagogiques :													
		Modalité 1 : Outils et Méthodes													
		UE 1 B 1 a - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
		UE 1 B 2 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Modalité 2 : Aides personnalisées PPP													
		UE 1 B 1 b - Accompagnement PPP	3		EvC	100%	3	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
		UE 1 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques													
		UE 1 B 1 c - Accompagnement Remédiation	4		EvC	100%	3	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
		UE 1 B 2 c - Anglais appliquée à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		C	Bloc Compétences complémentaires au choix												
	Bloc C E Compétences complémentaires en Economie														
	UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques		3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes		3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	Bloc C D Compétences complémentaires en Droit														
	UE 1 C D 1 - Organisation administrative et juridictionnelle		3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
	UE 1 C D 2 - Introduction au droit privé		3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
	Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales														
	UE 1 C S 1 - Introduction à la sociologie		3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes

		UE 1 C S 2 - Introduction à la science politique	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif													
		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 1 C A 1 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
			30												
2	A	UE 2 A 1 - Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	B	<i>Cours selon modalités pédagogiques</i>													
		<i>Modalité 1 : Outils et Méthodes</i>													
		UE 2 B 1 a - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 2 a - Outils et usages numériques	3		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
		UE 2 B 3 a -Responsabilité sociétale et environnementale*			A*			A*			A*			A*	
		<i>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</i>													
		UE 2 B 1 b - Accompagnement Réopass	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 2 b - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 3 b - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
		UE 2 B 3 a - Responsabilité sociétale et environnementale													
		<i>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques</i>													
		UE 2 B 1 c - Accompagnement remédiation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 2 c - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 3 c - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
		UE 2 B 4 c - Responsabilité sociale et environnementale*													
		<i>Bloc Compétences complémentaires au choix</i>													
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie													
		UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h

C	UE 2 C E 1a - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	Bloc C D Compétences complémentaires en Droit													
	UE 2 C D 1 - Droit civil 1 (Droit de la famille)	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
	UE 2 C D 2 - Introduction au droit privé 2	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
	Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales													
	UE 2 C S 1 - Introduction à la sociologie 2	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
	UE 2 C S 2 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif													
	UE 2 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O	**	1	M ou O	**
	UE 2 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**	1	E ou O ou A	**
	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
		30												

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

A "Responsabilité sociale et environnementale" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe »

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; A* : test de positionnement ; ° Epreuve sur poste informatique

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

L'accompagnement Réopass est accessible pour les étudiants redoublants à travers un contrat pédagogique (CPR) qui permet de remplacer la première matière du bloc complémentaire par l'accompagnement Réopass et les crédits associés.

Les étudiants qui suivent la "Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass" et la "Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques" du bloc B sont systématiquement inscrits dans le Bloc C "compétences complémentaires en Economie"

NIVEAU 1 - Economie parcours international

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

34 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 A 1 - Introduction à l'économie	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 1 A 2 - Mathématiques 1 : indices et analyse	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 1 A 3 - Main functions of the firm	6		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
	B	UE 1 B 1 - Méthode du travail universitaire	3		EvC	100%	2	E ou O ou M		1	M		1	E	1h
		UE 1 B 2 - Advanced English (ou Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion renforcé)	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 1 B 3 - Langue B	1		EvC	100%	2								
	C	Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix													
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie													
		UE 1 C E 1 - Histoire des organisations et des faits économiques	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 1 C E 2 - Economie et institutions européennes	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion													
		UE 1 C G 1 - Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3		EvT	0%	1	Écrit sur ENT	1h				1	E	1h
		UE 1 C G 2 - Jeux d'entreprise	3		EvC	100%	2	E ou M		1	M		1	M	
			30												
		UE 2 A 1 - Macroeconomics 1: Aggregate functions and macroeconomic equilibrium	4		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h

2	A	UE 2 A 2 - Système d'information comptable	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 2 A 3 - Mathématiques et Statistiques descriptives	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 2 A 4 - Microéconomie 1 : Marchés et prix	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	B	Cours au choix U2 2 B1, B2, B3, B4 si Bloc C Economie, ou UE 2 B5, B6 si Bloc C Gestion.													
		UE 2 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 2 B 2 - Outils et usages numériques	1		EvC	100%	2	E ou TP		1	O ou A (machine)	1h	1	E ou A (machine)	1h
		UE 2 B 3 - Langue B	2		EvC	100%	2								
		UE 2 B 4 - Responsabilité sociale et environnementale*			A*			A*			A*			A*	
		UE 2 B5 Orientation et Outils	3	3	EvC	100%	4	E ou N ou TP		2	M et E ou A (machine)	1h	2	M et E ou A (machine)	1h
		UE 2 B 6 Langues	3	3	EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	C	Bloc Compétences complémentaires en Economie ou en Gestion au choix													
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie													
		UE 2 C E 1 - Grands problèmes économiques contemporains	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 2 C E 2 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion													
		UE 2 C G 1 - Principes de Management	3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	D	UE 2 C G 2 - Responsabilité sociale et environnementale	3		EvT		1	QCM et/ou QROC	45 min				1	QCM et/ou QROC	45 min
		Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
			30												

Bloc **A** (Compétences **Fondamentales**) - Bloc **B** (Compétences **Relationnelles et Linguistiques**) - Bloc **C** (Compétences **Complémentaires**)

A*"Responsabilité sociale et environnementale" : les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe »

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; A : test de positionnement ; ° Epreuve sur poste informatique.*

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

L'accompagnement Réopass est accessible pour les étudiants redoublants à travers un contrat pédagogique (CPR) qui permet de remplacer la première matière du bloc complémentaire par l'accompagnement Réopass et les crédits associés.

Les étudiants qui suivent la "Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass" et la "Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation renforcé en mathématiques" du bloc

B sont systématiquement inscrits dans le Bloc C "compétences complémentaires en Economie"

NIVEAU 2 - Economie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 29 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	UE 3 A 1 - Macroéconomie 2 : les politiques économiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h	
		UE 3 A 2 - Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h	
		UE 3 A 3 - Probabilités 1	4		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h	
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		Evt	100%	1	E	1h30				1	E	1h	
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h	
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M		1	O ou E	**	1	O ou E	**	
	C	Bloc Compétences complémentaires au choix														
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie														
		UE 3 C E 1 - L'entreprise et ses marchés		3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		Au choix (uniquement pour les étudiants en réorientation au S4, Economie du développement obligatoire sinon)														
		UE 3 C E 2a - Economie du développement		3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		UE 3 C E 2b - Gestion de production		3		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		Bloc C D Compétences complémentaires en Droit														
		UE 3 C D 1 - Droit civil 1 (Droit des obligations)		3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		UE 3 C D 2 - Droit budgétaire		3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales														

2		UE 3 C S 1 - Histoire des idées politiques	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		UE 3 C S 2 - Problèmes démographiques contemporains	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		Bloc C A Compétences complémentaires en Arbitrage sportif													
		UE 3 C A 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		UE 3 C A 2 - Réflexivité et compétences transversales (UE)	3		EvC	100%	2	M		1	M		1	M	
			30												
	A	UE 4 A 1 - Macroéconomie 3 : macroéconomie approfondie	5		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 4 A 2 - Microéconomie 3 : équilibre général et bien être	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A*		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 4 A 3 - Probabilités 2 et compléments d'algèbre/d'analyse	5		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A°	1h	1	E	1h
		UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie (2 amphis)	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h
	B	UE 4 B 1 - Anglais économique et anglais de conversation	4		EvC	100%	2	E ou O		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
	C	Bloc Compétences complémentaires au choix													
		Bloc C E Compétences complémentaires en Economie/Gestion													
		UE 4 C E 1 - Banques et marchés financiers	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		Au choix :													
		UE 4 C E 2a - Economie des inégalités	3		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
		UE 4 C E 2b - Théorie des organisations	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		Bloc C D Compétences complémentaires en Droit													
		UE 4 C D 1 - Droit fiscal	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		UE 4 C D 2 - Droit commercial	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales													
		UE 4 C S 1 - Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes
		UE 4 C S 2 - Sociologie : auteurs et théories	3		EvT	0%	1	E ou QCM	1h ou 30 minutes				1	E ou QCM	1h ou 30 minutes

		Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif												
		UE 4 C A 1 - Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3		EvC	100%	2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O
		UE 4 C A 2 - Pratique et analyse de la pratique (UE)	3		EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)												
			30											

Bloc **A**, Compétences **Fondamentales** - Bloc **B**, Compétences **Relationnelles et Linguistiques** - Bloc **C**, Compétences **Complémentaires** au choix - Bloc **D**, Compétences **professionnelles**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 2 - Economie parcours international

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 37 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 3 A 1 - Macroeconomics 2: Economic policy	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 3 A 2 - Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 3 A 3 - Probability 1	4		EvC	100%	2	E ou A°		1	E ou A°	1h	1	E	1h
		UE 3 A 4 - Comptabilité de gestion	4		Evt	100%	1	E	1h30				1	E	1h
		UE 3 A 5 - Droit des contrats	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 3 B 1 - Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion, et TOEIC	2		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 B 2 - Projet personnel et professionnel	3		EvC	100%	2	O et M		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 3 B 3 - Langue B	1		EvC	100%	2								
	C	Compétences complémentaires en Economie													
		UE 3 C E 1 - Economie du développement	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		UE 3 C E 2 - International Business	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
			30												
	A	UE 4 A 1 - Macroéconomie 3 : macroéconomie approfondie	5		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 4 A 2 - Microéconomie 3 : équilibre général et bien être	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A*		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 4 A 3 - Probability 2 and additional topics in algebra and analysis	5		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A°	1h	1	E	1h
		UE 4 A 4 - Comptabilité approfondie	5		EvC + EvT	50%	3	E et/ou A		1	E	1h30	1	E	1h

2	B	UE 4 B 1 - Business english et anglais de conversation	3		EvC	100%	2	E ou TP		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
		UE 4 B 2 - Leadership	1		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 4 B 3 - Langue B	2		EvC	100%	2								
	C	Compétences complémentaires en Economie													
		UE 4 C E 1 - Banking and financial markets	4		EvT	0%	1	E	1h				1	E	1h
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)													
			30												

Bloc **A**, Compétences **Fondamentales** - Bloc **B**, Compétences **Relationnelles et Linguistiques** - Bloc **C**, Compétences **Complémentaires** - Bloc **D**, Compétences **professionnelles**

** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

La validation du Module Développement Durable est obligatoire en N2, à l'exception des étudiants qui l'ont validé en N1 à l'UCA ; les modalités d'évaluation et de validation sont décrites en annexe

NIVEAU 3 - Analyse et Politique Economiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

26 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques	6		EvC	100%	4	O+E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	6		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A*	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
	C	UE 5 C - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	4		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
				30											
2	A	Au choix													
		UE 6 A 1a - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1b - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	55%	3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvT		3	E	5h				1	E	3h
	B	UE 6 B - Finance	3		EvC+EvT ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30	1	E	1h	1	E	2h
	C	UE 6 C 1 - Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	3		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		UE 6 C 2 - Professionnalisation	6		EvC	100%	5	M et S		5	M et S		3	M, E et O	**
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§										

	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines											
			30											

Bloc **A**, Economie - Bloc **B**, Techniques quantitatives et finance - Bloc **C**, Compétences transversales - Bloc **D**, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE); ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Economie parcours international

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

28 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Analyse économique des politiques publiques	6		EvC	100%	4	O+E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		UE 5 A 3 - Histoire de la pensée économique	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Statistical inference and complements	5		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A*	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 B 3 - Langue B	1		EvC	100%	2								
		UE 5 B 4 - Business and climate change	1		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	C	UE 5 C - Social issues and trends	4		EvC	100%	2	E ou O		1	E	1h30	1	E	1h
		30													
2	A	UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	55%	3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Microéconomie 4	7		EvC+EvT	33%	4	E	EvT : 3h	1	E	1h	1	E	3h
	B	UE 6 B 1 - Finance	2		EvC+EvT ou EvT	50% ou 0%	3 ou 2	E	EvT : 1h30	1	E	1h	1	E	2h
		UE 6 B 2 - Doing business in different cultures	1		EvC	1	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		UE 6 B 3 - Langue B	1		EvC	1	2								
	C	UE 6 C 1 - Microfinance and green performance	2		EvC	100%	2	E		1	E	1h30	1	E	1h
		UE 6 C 2 - Professionnalisation	6		EvC	100%	5	M et S		5	M et S		3	M, E et O	**
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§										
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
			30												

Bloc A, Economie - Bloc B, Techniques quantitatives et langues - Bloc C, Compétences transversales - Bloc D, Compétences professionnelles

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE); ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Economie du Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 34 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE au choix :													
		UE 5 A 1a - Economic growth	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 1b - Macroéconomie dynamique	5		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Economie du développement 1	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
		UE 5 A 3 - Economie publique	3		EvC	100%	2	O+E	30min	1	E	1h	1	E	1h
		UE 5 A 4 - Microéconomie approfondie	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Statistique inférentielle	4		EvC	100%	2	E ou A*		1	E ou A*	1h	1	E	1h
		UE 5 B 2 - Econométrie	6		EvT	0%	1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 B 3 - Optimisation	3		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	1h
	C	UE 5 C - Anglais (dont préparation au TOEIC)	3		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		30													
2	A	UE au choix													
		UE 6 A 1 - Commerce international (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 1 - International trade (annualisé)	4		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Prévision et conjoncture macroéconomique	4		EvC+EvT	55%	3	EvC : M ; EvT : E	EvT : 1h30	2	M		1	E et/ou O	**
		UE 6 A 3 - Economie du développement 2	6		EvC	100%	2	M+E	E et M	2	M+E		1	O	30 min
		UE 6 A 4 - Théorie des jeux	3		EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
	B	UE6 B 1 Dossier de macroéconomie appliquée : économétrie de la croissance	4		EvC	100%	2	M et S		2	M et S		1	M	
		UE6 B 2 Analyse financière	2		EvT	0%	1	E	1h30				1	E	30 min
	C	UE 6 C 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	E et/ou O		1	E et/ou O	1h	1	E et/ou O	**
		UE 6 C 2 - Professionnalisation : PPP	1		EvT	0%	1	M					1	E	1h
		UE 6 C 3 - UE libres (annualisé)	3		§										
	D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
			30												

Bloc **A**, **Economie** - Bloc **B**, **Techniques quantitatives et finance** - Bloc **C**, Compétences **transversales** - Bloc **D**, Compétences **professionnelles**

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

NIVEAU 3 - Analyse et Politiques Economiques pour un étudiant en Licence 3ème année Comptabilité Finance

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue :

30 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr .	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 5 A 1 - Economie publique	6		EvT		1	E	1h				1	E	1h
		UE 5 A 2 - Statistique Inférentielle	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 A 3 - Droit des Sociétés	3		EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 A 4 - Entreprise et Gouvernance	2		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 5 B 1 - Anglais	4		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
	C	UE 5 C 1 - Econométrie	6		EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 5 C 2 - Fiscalité 1	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 5 C 3 - Droit social	3		EvT		1	E	2h				1	E	1h
			30												
2	A	UE 6 A 1 - Introduction à la Finance Quantitative	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 A 2 - Commerce International	6		EvC	100%	2	E et A		1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 3 - Théorie des jeux	6		EvT		1	E	1h30	1	E	1h	1	E	1h
		UE 6 A 4 - Finance d'Entreprise	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
	B	UE 6 B 1 - Anglais	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
		Une UE au choix :													
		UE 6 B 2a - Cours au choix dans le Catalogue des UE libres (UE libre)	3		EvC	100%	2	O ou E ou A		1	O ou E ou A	**	1	O ou E ou A	**
		UE 6 B 2b - Contrôle de Gestion Approfondi	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 B 2c - Introduction à la Gestion de Portefeuille	3		EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1h
		UE 6 B 2d - Fiscalité 2	3		EvT		1	E	2h				1	E	1h
	UE 6 C 1 - Comptabilité des sociétés	3		EvT		1	E	2h				1	E	1h	

C	UE au choix :													
	UE 6 C 2a - Conférences Métiers Comptabilité Finance (cours annualisé) et Projet Personnel et Professionnel	3		EvC	100%	2	O ou M		1	M		1	O ou M	**
	UE 6 C 2b -Engagement Tutorat (annualisé)	3		EvC	100%	2	O ou E		1	O ou E	**	1	O ou E	**
D	Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												
		30												

Bloc A Compétences Fondamentales en Economie Comptabilité Finance (bloc fondamental), Bloc B Compétences Relationnelles et Linguistiques (bloc transversal), Bloc C CF Compétences Complémentaires en Economie Finance (bloc complémentaire), Bloc D Compétences Professionnelles (Stage Complémentaire)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : Autre (se reporter à la structure en charge de l'UE) ; ° Epreuve sur poste informatique.

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

§ : voir catalogue des UE libres

INFORMATIONS GENERALES

LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS – REGIME SPECIAL D'ÉTUDES – ABSENCES AUX EVALUATIONS

ASSIDUITE AUX ENSEIGNEMENTS

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées. Aucun étudiant ne sera déclaré défaillant pour des absences justifiées.

UE SANTE/READAPTATION : la présence est obligatoire en TD et en TP.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'assiduité s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

REGIME SPECIAL D'ÉTUDES (RSE)

Aucun aménagement d'examen n'est possible dans les UE Santé/Réadaptation, à l'exception des étudiants en situation de handicap.

Cependant des aménagements d'études sont possibles tels que le choix d'un groupe de travaux dirigés (TD) et de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant.

ACCES A LA SALLE D'EXAMEN

UE SANTE/READAPTATION : aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

UE DISCIPLINAIRES HORS SANTE/READAPTATION : les règles d'accès à la salle d'examen s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence portant les enseignements.

ABSENCES AUX EVALUATIONS

Pour toute évaluation terminale ou évaluation continue participant à l'accès aux études de santé ou paramédicales, le "Règlement des examens des LAS et LAR" devra être appliqué.

Les évaluations continues

Elles peuvent être annoncées préalablement ou pas.

Absences justifiées et injustifiées seront distinguées.

Une absence justifiée donnera droit à une épreuve de substitution. Une absence à cette épreuve comptera comme un zéro dans la moyenne.

Les justificatifs d'absence devront être communiqués dans les 48 heures suivant la séance d'enseignement. Les certificats médicaux motivant l'absence d'un étudiant à une épreuve d'évaluation continue devront être rédigés par un médecin n'ayant aucun lien familial avec l'étudiant concerné.

Une absence injustifiée à une épreuve d'évaluation continue comptera comme un zéro dans la moyenne. Au-delà de deux absences injustifiées (à partir de la 3^{ème} absence) à des épreuves d'évaluation continue pour l'ensemble des UE au cours d'un semestre, l'étudiant sera considéré comme « Défaillant ».

Les évaluations terminales

Une absence à une épreuve d'évaluation terminale comptera comme un zéro dans la moyenne ce qui permettra tout de même au candidat de concourir à l'accès aux études de santé ou paramédicales s'il remplit les conditions de recevabilité.

REGLEMENT DES EXAMENS DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

LAS 1 – LAS 2 – LAS 3 – LAR 2 – LAR 3

Ce règlement est élaboré pour toutes les épreuves comptant pour l'accès aux études de santé ou paramédicales.

EVALUATIONS DES UE DISCIPLINAIRES DES LAS ET LAR

Les règles d'examen des évaluations terminales ou continues s'appliquent conformément aux règles applicables dans la mention de Licence.

EVALUATIONS TERMINALES DES UE SANTE/READAPTATION DES LAS ET LAR

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les étudiants devront être présents devant la salle d'examen à l'heure indiquée sur les convocations.
- Les étudiants ne doivent pas pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées, lunettes connectées, lunettes correctives connectées...), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- Avant de s'asseoir à la place qui lui a été attribuée, **l'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**

- L'étudiant n'a, sur sa table, **ni trousse, ni étui à lunettes, ni téléphone portable, ni autre document personnel**. Seuls sont autorisés le matériel ou les documents précisés par l'auteur du sujet d'examen et dont **la mention doit figurer sur les convocations et sur les sujets distribués**. Si une calculatrice peut être utilisée, mention est faite de la marque ou de la série autorisée sur le sujet. Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve (ou en amont de l'épreuve et validée par un tampon à l'arrière de la calculatrice).
L'université ne fournira pas de calculatrice. En prévision d'une panne, l'étudiant pourra apporter deux calculatrices de la ou des marques **autorisées**, mais une seule sera sur la table d'examens (l'autre pourra être déposée aux pieds de l'étudiant).
- La **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant*) **est effectuée sur table** :
*La pièce d'identité avec photo est **OBLIGATOIRE** : sans ce document, **l'étudiant ne pourra pas être autorisé à composer**. En cas de vol, un justificatif de la plainte déposée auprès des services compétents (police ou gendarmerie) sera exigé.

Une fois installés, les étudiants mettent sur un coin de la table leur pièce d'identité : après avoir vérifié l'identité et la concordance avec le n° de table, **le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel**.

Le numéro de table peut être différent à chaque épreuve.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté**. Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.
- Les étudiants ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition, y compris pour les brouillons.
- Il est demandé à l'étudiant, avant le début de l'épreuve, de renseigner chaque copie mise à sa disposition, exclusivement à l'emplacement réservé à cet effet : son nom, prénom, la discipline et la date.
- Aucun signe distinctif permettant d'identifier l'étudiant ne doit être apposé sur les copies. **Le numéro de table ne doit en aucun cas être reporté sur la copie**.
- **Les sujets ne pourront être manipulés que sur l'indication des surveillants**, une fois que tous les sujets auront été distribués. Dès que les étudiants prennent connaissance du sujet, **l'heure exacte de début de l'épreuve est portée à la connaissance des étudiants**. La durée de l'épreuve est obligatoirement respectée. Le temps de composition restant est donné régulièrement.

- Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- **La durée d'un examen doit être strictement respectée** et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- **Lors du ramassage des copies sur table**, les étudiants **émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle**. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.
- Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves.

Un procès-verbal d'épreuve est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle et les surveillants.

Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné par les autres surveillants et par l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.
- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

EVALUATIONS CONTINUES DES UE SANTE/READAPTATION

DES LICENCES ACCES SANTE ET LICENCES ACCES READAPTATION

ACCES AUX SALLES ET INSTALLATION DES ETUDIANTS

- Les évaluations continues ne nécessitent pas obligatoirement une convocation ou l'anonymisation des copies.
- Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux. **Les oreilles doivent être strictement dégagées.**
- Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information (montres connectées), ou permettant l'accès à internet sont **éteints et déposés dans les sacs**. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge, est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. L'heure sera portée à la connaissance des étudiants par une horloge dans la salle ou par la projection de l'heure sur un support mural.
- **L'étudiant pose son sac et ses vêtements à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé.**
- L'université ne fournira pas de calculatrice.
- Une **vérification de l'identité des étudiants** (une pièce d'identité ou, à défaut, la carte d'étudiant**) **est possible.**
Le surveillant note la présence (P) de l'étudiant sur la liste d'appel.

DEROULEMENT DES EPREUVES

- **Aucun retard, quel qu'en soit le motif, n'est accepté.** Les portes de la salle d'examen sont fermées au moment de la distribution des sujets.
- **Aucune sortie définitive n'est possible pendant la durée des épreuves écrites.**
- Les sorties pour se rendre aux toilettes sont accordées pour une courte durée, **de manière individuelle et échelonnée** (sortie d'un étudiant à la fois). Lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant(e) et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

FIN DE L'ÉPREUVE :

- La durée d'un examen doit être strictement respectée et ne peut être ni écourtée, ni prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).
- Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.
- A la fin de l'épreuve, les étudiants **posent leur stylo et croisent les bras**. Ils rendent tous leur copie, même une copie blanche.
- Lors du ramassage des copies sur table, les étudiants émargent la liste de présence en donnant leur copie, avant de quitter la salle. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

Un **procès-verbal d'épreuve** est rédigé à l'issue de chaque épreuve, signé par le responsable de salle. Il mentionne toutes les indications relatives à l'examen (année, semestre, session, date, lieu, nature de l'épreuve...), le nombre d'étudiants inscrits, le nombre d'étudiants présents, le nombre de copies recueillies et, le cas échéant, les incidents survenus lors l'épreuve.

FRAUDE ET TENTATIVE DE FRAUDE :

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude, le surveillant **responsable de la salle** a **toute autorité pour prendre les mesures nécessaires pour faire cesser la fraude** ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des étudiants. Il saisit toutes les pièces qui permettront d'établir ultérieurement la matérialité des faits.
- Le responsable de salle **consigne les faits sur le procès-verbal spécifique « Tentative de fraude »** lequel est contresigné l'auteur de la fraude ou de la tentative de fraude, ainsi que par des témoins éventuels. En cas de refus de l'étudiant de contresigner, mention en est portée au procès-verbal.
- Tout incident est obligatoirement porté à la connaissance du Président de Jury et du Directeur de composante.

- A la demande du Directeur de la composante, **les poursuites disciplinaires** sont engagées par le Président de l'Université qui juge de l'opportunité des poursuites et saisit le Président de la section disciplinaire.
- Indépendamment des poursuites disciplinaires, des **poursuites pénales** peuvent être engagées en cas de fraude.
- **Aucune attestation de réussite ou aucun relevé de notes définitif ne peut être délivré à un étudiant** poursuivi devant la section disciplinaire avant que la formation de jugement ait statué.
- **Toute sanction aboutissant, a minima, à la nullité de l'épreuve concernée**, le Président de l'Université saisit le Jury pour une nouvelle délibération portant sur les résultats obtenus par l'intéressé.

*(Ces consignes devront être communiquées par tous moyens aux étudiants,
dès à présent, avant les épreuves et affichées à proximité immédiate des salles d'examens).*

ETUDIANTS INTERNATIONAUX

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES EN LICENCE

Il est proposé un renforcement en langue française avec crédits aux étudiants internationaux souhaitant approfondir leurs connaissances et optimiser leurs chances de réussite en Licence.

Dans le cas où ces étudiants choisiraient cette possibilité, il en est fait mention dans leur contrat pédagogique. Pour les étudiants en parcours adapté, ce renforcement est obligatoire.

Le choix des cours se fait auprès de la scolarité du Centre FLEURA (Français Général ou Compétences spécifiques)

1^{ER} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits sont attribués au semestre 2 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

L'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

2^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 3 et 4 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2nde chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

3^{EME} NIVEAU DE LICENCE

3 crédits par semestre sont attribués aux semestres 5 et 6 pour les compétences linguistiques en langue étrangère.

Pour chacun des deux semestres, l'enseignement de langue étrangère (généralement l'anglais) prévu dans les maquettes est substitué, pour les étudiants internationaux, par 2 enseignements de mêmes coefficients et affectés de 3 crédits au total : Langue étrangère ou Anglais et Français Langue Etrangère – FLE

Les MCCC et la durée de l'enseignement de langue étrangère restent inchangés.

Les MCCC de l'enseignement de FLE relèvent de l'évaluation continue en évaluation initiale. La 2^{nde} chance consistera en un écrit de 2h ou un oral de 20 mn selon effectif et niveau de langue.

Les étudiants de niveau B1 et plus ont également la possibilité de choisir l'UE libre Français Langue Etrangère – FLE affectée de 3 crédits au semestre 6 de 36h.

MODULE RESPONSABILITES SOCIETALES ET ENVIRONNEMENTALES (RSE)
DEVELOPPEMENT DURABLE (DD) & VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES (VSS)

Ce module permet d'obtenir ou de compléter une base de connaissances commune à tous les étudiants de 1^{er} cycle de l'UCA concernant les aspects pluridisciplinaires des Responsabilités Sociétales et Environnementales (RSE), du Développement Durable (DD) et des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). Selon la note obtenue, la validation du module peut également permettre d'obtenir un badge avec une reconnaissance UCA exploitable dans les CV et sur les différents réseaux professionnels.

1- Rappel des Objectifs :

- Donner un socle solide et partagé sur les enjeux RSE, DD et VSS
- Aborder les notions RSE, DD et VSS dans une démarche interdisciplinaire sous différentes formes de supports pédagogiques innovants.

2-Modalités de dispense et de validation :

- Module **entièrement en ligne** sur la plateforme Moodle
- Module obligatoire de **24 h composé de 7 axes**
- Validation de chaque axe par un test de positionnement qu'il est possible de recommencer jusqu'à obtention d'une note minimale de 12/20. La validation d'un axe ouvre l'accès à l'axe suivant. La validation des 7 axes entraîne la validation du module Responsabilités Sociétales et Environnementales.

3- Configuration :

Dans la plupart des formations, ce module est intégré dans la maquette sans suppression de cours existants. Ces heures sont ajoutées en plus du volume horaire actuel ou intégrées au sein d'une UE déjà existante (ex : au sein d'une UE transversale : PPP ; MTU, O2i ; recherche documentaire...)

4- Modalités d'évaluation 2026-2027 :

Formation	Niveau d'études	Intégration dans la maquette	Conséquence sur la poursuite d'études ou la diplomation	Obtention de l'open badge
Licence DEUST	Obligatoire en N1 Obligatoire en N2 sauf si validé lors du N1	Oui en N1	Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJRSE) »	Obtention de l'open badge niveau 1 Développement Durable si module validé avec au moins 16/20 de moyenne
	Obligatoire en N3 sauf si validé lors du N1 ou du N2		Si non validé, pas de diplomation de licence / DEUG / DEUST	
LAS et LAR	Obligatoire en N1 Si non validé en N1, doit être validé pendant le N2	Oui en N1	La non -validation du module n'empêche pas de candidater aux études de santé ou paramédicales. Si non validé, « Ajourné en attente de validation du module RSE (AJ RSE) » Attention en LAS 3 ou LAR 3 la non validation du module n'empêche pas la candidature mais ne permet pas d'obtenir la diplomation licence.	
PASS - Portail Réadaptation	Module mis à disposition sans obligation de validation	Non	Si non validé, l'étudiant qui accède à une licence devra valider le module en N2	
BUT	Lorsque c'est possible, le module est intégré aux maquettes, sans impact pour la validation de l'année. Concernant les BUT dans lesquels le module n'a pas pu être intégré, les enseignements en ligne seront mis à disposition des étudiants tout au long de leur premier cycle de formation afin qu'ils le valident à leur convenance. Les étudiants de BUT 3 n'ayant pas encore validé le module au cours de leurs années universitaires précédentes devront le valider avant la fin de leur année de BUT 3.			



ÉCOLE D'ÉCONOMIE
Université Clermont Auvergne

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES
Année universitaire 2026-2027**

Master mention Economie du développement

Parcours Analyse de projets
Parcours Analyse économique
Parcours Economie de la santé
Parcours Développement durable
Parcours Finances publiques
Parcours Economie et transitions territoriales
Parcours Development Economics
Parcours Gestion de la Politique Economique
Parcours Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Conseil de Gestion : 11/06/2026



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 8 septembre 2026

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Claudio ARAUJO**

Parcours	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Analyse de projets (APD)	Claudio ARAUJO	claudio.araujo@uca.fr
Analyse économique (AED)	Vianney DEQUIEDT Eric ROCA FERNANDEZ	vianney.dequiedt@uca.fr eric.roca_fernandez@uca.fr
Economie de la Santé (ES)	Francesca MARCHETTA	francesca.marchetta@uca.fr
Développement Durable (DD)	Pascale MOTEL COMBES Sonia SCHWARTZ	Pascale.MOTEL_COMBES@uca.fr sonia.schwartz@uca.fr
Finances Publiques (FP)	Bertrand LAPORTE Jean-François BRUN	bertrand.laporte@uca.fr J-Francois.BRUN@uca.fr
Economie et Transitions Territoriales (ETT)	Cécile BATISSE Sébastien MARCHAND	cecile.batisse@uca.fr sebastien.marchand@uca.fr
Development Economics (DE) <i>Les étudiants du master Erasmus Mundus sont inscrits dans la 1ère année du master DE de la mention économie du développement. L'ensemble des règles s'appliquent au master 1 Development Economics, sauf si des dispositions spécifiques sont précisées dans le student agreement et la convention du consortium GLODEP.</i>	Pascale MOTEL COMBES Jean-Louis COMBES	Pascale.MOTEL_COMBES@uca.fr j-louis.combes@uca.fr
Gestion de la Politique Economique (GPE)	Catherine ARAUJO BONJEAN	Catherine.ARAUJO-BONJEAN@uca.fr
Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement (MODEV)	Michaël GOUJON	Michael.GOUJON@uca.fr

Contact en scolarité : scola.economie@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	non contrôlée
Assiduité aux TD	contrôlée / mode de contrôle : liste d'appel / l'étudiant est déclaré défaillant à partir de la 1ère absence non justifiée. Les absences sont comptabilisées au niveau des UE pour chaque semestre d'études.
Assiduité aux TP	
Accès à la salle d'examen	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue	Absence justifiée => le responsable de l'enseignement, au regard du nombre d'évaluations dont il dispose, peut décider de neutraliser la note ou proposer un devoir de substitution à l'étudiant. En tout état de cause, la note finale de l'évaluation continue devra être la moyenne de 2 notes minimum. Absence injustifiée => 0 dans la moyenne. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absence(s) injustifiée(s). Les absences sont comptabilisées au niveau des UE pour chaque semestre d'études.

Stages		
M1/M2 - parcours	durée minimale	calendrier/période
Master 1ère année Analyse de projets, Analyse économique, Economie de la santé, Développement durable, Finances publiques, Economie et transitions territoriales	6 semaines	de début mai à fin août
Master 2ème année Analyse de projets, Economie de la santé, Développement durable, Finances publiques, Economie et transitions territoriales	3 mois	de début mars à fin septembre
Master 2ème année Development Economics	3 mois	de janvier à fin septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24 mai 2022.

Sur avis du responsable pédagogique, le stage peut se dérouler durant l'année

Référent stage pour la formation : Sandra Gioux - sandra.gioux@uca.fr

MODALITÉS DE COMPENSATION

Master 1 Analyse de projets et Analyse économique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2, 3, 4, 8, 9,10	33	X	
B et C	5, 6, 11, 12	21	X	
D	7, 13	6		X

Master 1 Economie de la santé - Développement Durable - Economie et transitions territoriales - Finances publiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 2, 3, 8, 9	24	X	
B et C	5, 6, 11, 12	18	X	
D	7, 13	6		X
E	4, 10	12	X	

Master 1 Development Economics				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	2, 4, 6	24	X	
B	3, 7	18		
E	1, 5	18	X	

Master 2 Analyse de projets				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 8	6	X	
B	2, 3	9	X	
C	9, 10	6	X	
D	11, 12	18		X
E	4, 5, 6, 7, 13	21	X	

Master 2 Analyse économique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	1, 2, 3, 4, 11, 12	21	X	
D	13, 14	21	X	
E	5, 6, 7, 8, 9, 10	18	X	

Master 2 Economie de la santé				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	5, 6, 7	21	X	
D	8 et 9	21		X
E	1, 2, 3, 4	18	X	

Master 2 Développement Durable				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	1, 4, 5	12	X	
B et C	2, 3, 6, 7, 8, 9	24	X	
D	10 et 11	24		X

Master 2 Finances publiques				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	4, 5, 6	12	X	
D	7 et 8	24		X
E	1, 2, 3	24	X	

Master 2 Economie et Transitions territoriales				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B et C	4, 5, 6	18	X	
D	7 et 8	18		X
E	1, 2, 3	24	X	

Master 2 Development Economics				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A, B et E	1, 2, 3	30	X	
D	4	30		X

Master 2 Gestion de la Politique Economique				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
B, C et D	2, 11, 12	18	X	
E	1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10	42	X	

Master 2 Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement				
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable
A	3, 4, 10	15	X	
C	5, 6, 11, 12	21	X	
E	1, 2, 7, 8, 9	24	X	

MASTER 1 Economie du développement - Parcours Analyse de projets et Analyse économique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits 70%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 2 : Politiques économiques de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Economie du capital humain	6		EvC					1	EvT	1h30	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 4 : Politique commerciale et de change	6		EvC					1	O	20mn	1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
				30											
2	A	UE 8 : Secteur privé et développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 9 : Economie agricole	3		EvC					1	E ou O	1h ou 15 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 10 : Economie publique	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	9		EvC					8	M+S	1h	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h ou 15 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
				30											

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

MASTER 2 Economie du développement - Parcours Analyse de projets

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits 35%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Analyse économique du développement	3		EvT		1	E	1h ou 2h*				1	E ou O	30 min
	B	UE 2 : Econométrie avancée	6		EvC					2	O et M	30mn	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Evaluation des programmes de développement	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 mn	1	E ou O	30 min
	E	UE 4 : Analyse économique des projets et programmes	6		EvT		1	M					1	E ou O	30 min
		UE 5 : Management de projets et de risques	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 mn	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Aspects juridiques et socio-organisationnels	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
		UE 7 : Appel d'offre : stratégie et méthodologie	3		EvT		1	M + S	30 mn				1	E ou O	30 min
			30												
4	A	UE 8 : Conférences de méthodes en projets (CMP)	3		EvC					1	O	20 mn	1	E ou O	30 min
	C	UE 9 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 10 : Projet en équipe	3		EvT		2	M + S					1	E ou O	30 min
	D	UE 11 : Projet tutoré ou Mémoire thématique	3		EvT		2	M + S	30 ou 40 mn						
		UE 12 : Stage	15		EvT		2	M + S	15 mn						
	E	UE 13 : Séminaires d'application des projets (SAP)	3		EvT		1	O	3h				1	E ou O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

* en fonction de la matière optionnelle choisie dans l'UE1 du parcours AED

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Maîtriser les méthodes et outils de l'analyse de projet : management, suivi et évaluation

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Analyse économique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 21 crédits 35%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 1 : Conférences de méthode en économie du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 2 : Econométrie avancée	6		EvC					2	O + M	30 mn	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Evaluation des programmes de développement	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30mn	1	E ou O	30 min
		UE 4 : Méthodologie de la recherche	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min
	E	UE 5 : Economie internationale	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 6 : Economie de l'environnement et des ressources naturelles	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
		UE 7 : Microéconomie du développement	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
		UE 8 : Politique budgétaire et financière 1	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 9 : Politique budgétaire et financière 2	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
			30												
4	B	UE 11 : Modèles de simulation économique	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min
	C	UE 12 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 13 : Séminaires d'économie du développement (SED)	9		EvC					1	O	30 mn	1	E ou O	30 min
		UE 14 : Stage recherche - Mémoire thématique	12		EvT		2	M et S	40mn						
	E	UE 10 : Science des données pour le développement	3		EvT		2	E +M	1h				1	E ou O	30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Préparation à la recherche en économie

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Economie de la santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 24 crédits 40%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 4 : Economie de la santé 1	6		EvC					1	E	1h30	1	E ou O	1h ou 30 min
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Economie de la santé 2	6		EvT		3	M+E	2h				1	E	1h ou 30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.
En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.*

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Economie de la Santé

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Economie de la santé

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 27 crédits 45%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 5 : Techniques quantitatives et qualitatives	9		EvC					2	M		1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 6 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 1 : Evaluation médico économique	6		EvC					2	TP + E	1h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Evaluation en santé	3		EvT		2	M + E	2h				1	E ou O	30 min
		UE 3 : Economie de la santé 3	6		EvT		3	O + E + M	15 min + 1h				1	E ou O	30 min
		UE 4 : Protection sociale et assurance du risque santé	3		EvT		1	E	1h				1	E ou O	30 min
				30											
4	B	UE 7 : Préparation à la recherche (annualisée)	9		EvC					2	E+M	1h30	1	E ou O	30 min
	D	UE 8 : Application des aquis	6		EvT		3	M + E	1h				1	E ou O	30 min
		UE 9 : Stage	15		EvT		2	M + S	15 mn						
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Economie de la Santé

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Développement Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 18 crédits 30%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 4 : Développement durable 1	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Développement durable 2	6		EvT		2	M+E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Résoudre le dilemme environnement - développement

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Développement Durable

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits 50%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{de} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 1 : Economie de l'environnement	6		EvT		1	E	1h30				1	E ou O	30 min
		UE 4 : Principles of natural resources economics	3		EvT		1	E	1h30				1	E ou O	30 min
		UE 5 : Macroéconomie et développement durable	3		EvC								1	E ou O	30 min
	B	UE 2 : Evaluation environnementale	3		EvT		1	M					1	E ou O	30 min
		UE 3 : Pauvreté environnement	3		EvT		1	O					1	E ou O	30 min
		UE 6 : Techniques quantitatives	3		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
		UE 7 : Analyse de projets	6		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
	C	UE 8 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		30													
4	B	UE 9 : Initiation à la recherche (annualisée)	6		EvC					1	M		1	E ou O ou M	30 min
	D	UE 10 : Application des acquis	9		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
		UE 11 : Stage	15		EvT		2	M+S	15mn						
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Finances publiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits 50%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 4 : Finances publiques 1	6		EvC					2	E+M	1h	1	E ou O	1h ou 30 min
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Finances publiques 2	6		EvC					4	M+E	1h30	1	E ou O	1h ou 30 min
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.
En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.*

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Finances publiques

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Economie et transitions territoriales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits 75%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 4 : Méthodes	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
	E	UE 1 : Théorie économique	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Politique publique territoriale	9		EvC					1	E	2h	1	E ou O	30 min
		UE 3 : Ingénierie des territoires 1	9		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
				30											
4	B	UE 6 : Application des acquis - préparation à la recherche	9		EvC					1	O	30mn	1	E ou O	30 min
	C	UE 5 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Ingénierie des territoires 2	3		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
		UE 8 : Stage	15		EvT		2	M+S	15 mn						
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Economie et transitions territoriales

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Finances publiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 39 crédits 65%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 4 : Méthodes	6		EvC					1	E+O	2h + 30 mn	1	E ou O	30 min
	E	UE 1 : Stratégie de mobilisation fiscale	12		EvC					1	O	30 mn	1	E ou O	30 min
		UE 2 : Fiscalité d'entreprises	6		EvC					1	E	1h	1	E ou O	30 min
		UE 3 : Politique et évaluation des dépenses publiques	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	30 min
				30											
4	B	UE 6 : Préparation à la recherche (annualisée)	6		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
	C	UE 5 : Professional and General English	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Application des acquis	6		EvC					1	M		1	E ou O	30 min
		UE 8 : Stage	15		EvT		2	M+S	15mn						
				30											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Finances publiques

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Economie et transitions territoriales

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 30 crédits 50%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	UE 1 : Perspectives de développement	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 2 : Macroéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 3 : Microéconomie avancée	6		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 5 : Techniques quantitatives 1	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 4 : Economie territoriale 1	6		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
			30												
2	A	UE 8 : Economie publique	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 9 : Mondialisation et changements structurels	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 11 : Techniques quantitatives 2	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 6 : Analyse financière	3		EvC					1	E	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE 12 : Anglais (annualisé)	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE 7 : Financement du développement	3		EvT		1	E	2h				1	E ou O	1h ou 30 min
		UE 13 : Stage	3		EvT		1	M							
	E	UE 10 : Economie territoriale 2	6		EvC					2	E+M	2h	1	E ou O	1h ou 30 min
			30												

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Economie et transitions territoriales

MASTER 1 Economie du developpement - Parcours Development Economics

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 9 crédits 15%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	E	UE 1 : International development	9		EvT		5	E + M	6h00				1	E ou O	1h ou 30 min
	A	UE 2 : Economic analysis	12		EvT		2	E	3h00				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 3 : Quantitative techniques	9		EvT		2	E	3h00				1	E ou O	1h ou 30 min
	C	UE : French as a foreign language													
			30												
2	A	UE 4 : Economic theory and policy	6		EvT		5	E + M	2h30				1	E ou O	1h ou 30 min
	E	UE 5 : Economics of development	9		EvT+EvC		5	E + M +S	4h00	2	E+M	4h	1	E ou O	1h ou 30 min
	A	UE 6 : Sustainable development	6		EvT		3	E + M	2h30				1	E ou O	1h ou 30 min
	B	UE 7 : Quantitative methods	9		EvT+EvC		4	E + A* + M	3h00	2	E et M	2h30	1	E ou O	1h ou 30 min
	D	UE : Conferences													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A* : TP noté salle informatique

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Block A = Understand and analyse the fundamental concepts, theories, mechanisms and models in economics

Block B = Adopt a scientific approach applied to economics

Block C = Communicate orally and in writing using the specific vocabulary of an economist

Block D = Build a personalised career path

Block E = Development Economics

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Development Economics

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 12 crédits 20%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	E	UE 1 : International development	12		EvT+EvC		8	E+M + O	2h	8	E + M + O	2h	1	E ou O	30 min
	A	UE 2 : Sustainable development	9		EvT		4	E + M + O	3h				1	E ou O	30 min
	B	UE 3 : Quantitative techniques	9		EvT		3	E + M	2h				1	E ou O	30 min
			30												
4	D	UE 4 : Practical application - Master thesis	30		EvT		2	M + S	15 mn						
			30												

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Block A = Understand and analyse the fundamental concepts, theories, mechanisms and models in economics

Block B = Adopt a scientific approach applied to economics

Block D = Build a personalised career path

Block E = Development Economics

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Gestion de la Politique Economique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits 90%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	B	UE 2 : Méthodes statistiques et économétriques pour l'évaluation des politiques publiques	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	E	UE 1 : Economie publique et modélisation de l'économie	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 3 : Politique monétaire et de change	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 4 : Marchés mondiaux et politiques agricoles	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 5 : Environnement et politique économique	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 6 : Politiques commerciales nationales, régionales et internationales	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
			30												
4	C	UE 11 : Anglais	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	D	UE 12 : Note au Ministre	6		EvT		2	M + S	20 min						
	E	UE 7 : Politique économique et capital humain	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 8 : Entreprises et développement économique	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn

	UE 9 : Analyse et gestion de projet	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	UE 10 : Aide, financements internationaux et politique économique	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.

En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.

Bloc B = Adopter une démarche scientifique appliquée à l'économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc D = Construire un parcours personnalisé

Bloc E = Gestion de la Politique Economique

MASTER 2 Economie du developpement - Parcours Maîtrise d'Ouvrage pour le Développement

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 45 crédits 75%

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
3	A	UE 3 : Financement du développement	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 4 : Cadrage macroéconomique	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	C	UE 5 : Méthodologie	6		EvT		2	M + S	30 min				1	E ou O	30 mn
		UE 6 : Anglais	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	E	UE 1 : Maîtrise d'ouvrage	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 2 : Techniques de management	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
				30											
4	A	UE 10 : ODD et politiques sectorielles	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
	C	UE 11 : Compétences du XXIe siècle	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 12 : Application des acquis	9		EvT		2	M + S	45 mn				1	E ou O	30 mn
	E	UE 7 : Le projet de développement	6		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 8 (au choix) :	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 8 : Finances publiques													
		UE 8 : Finances privées													
		UE 9 (au choix) :	3		EvC					1	E ou O	1h ou 30 min	1	E ou O	30 mn
		UE 9 : Collectivités locales													
		UE 9 : Acteurs privés innovants													
			30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*le nombre minimum d'évaluation est de 2 et le détail est communiqué aux étudiants au plus tard 1 mois après le début du semestre.
En cas d'évaluation orale, la durée est comprise 10 et 30 minutes.*

Bloc A = Comprendre et analyser les concepts, théories, mécanismes et modèles fondamentaux en économie

Bloc C = Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un vocabulaire spécifique d'économiste

Bloc E = Maîtrise d'ouvrage pour le développement